

**Aux Président(e)s des Ligues et Comités**

Paris, le 21 septembre 2018,  
Suivi : Estelle Londiche – [estelle.londiche@fft.email](mailto:estelle.londiche@fft.email)

**Objet : Distinction « Dirigeant(e) de l'année » 2017-2018**

Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Ligues régionales,  
Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Comités Départementaux,

La Fédération Française de Tennis de Table souhaite continuer à valoriser l'engagement des femmes et des hommes qui œuvrent bénévolement au service du tennis de table et a donc décidé de reconduire la distinction : « *Dirigeant(e) de l'année* ».

Cette distinction est destinée à mettre en valeur un(e) dirigeant(e) de Club, de Comité ou de Ligue pour une ou des actions marquantes réalisées **au cours d'une saison sportive** et vient en complément du « Mérite Fédéral » qui récompense, lui, l'engagement d'un(e) dirigeant(e) sur le long terme.

Cette distinction sera attribuée par les membres de la branche « Dirigeants » de l'Institut Fédéral de Formation (IFEFF), sur proposition motivée des Ligues Régionales ou des Comités Départementaux.

Ainsi, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser vos propositions de candidat(e)s, **pour la saison écoulée 2017-2018**, en complétant et en renvoyant le formulaire ci-joint, à [estelle.londiche@fft.email](mailto:estelle.londiche@fft.email), **avant le 30 novembre 2018**.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes salutations pongistes les meilleures.



**Bruno Bellet**  
Responsable de la Branche Dirigeants